

**DEPARTEMENT
DU MORBIHAN**

**COMMUNE DE
BÉGANNE**

**Inventaire des zones humides
et
des cours d'eau**

Mai 2008



Etude réalisée par

35150 JANZE
02.99.47.65.63
dmeau.etude@dmeau.fr

dm.EAU SARL
10 rue du Douet aux Merles



Sommaire

I POURQUOI UN INVENTAIRE ?	4
1 Préserver des fonctions.....	4
2 Aspect réglementaire.....	6
II MÉTHODES.....	8
1 Travail de terrain	8
2 Concertation.....	10
II L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES ET COURS D'EAU.....	11
I Description de la zone d'étude.....	11
1.1 Situation générale	11
Situation sur le réseau hydrographique	12
1.2 Contexte géologique.....	13
1.3 Mesures de protection et inventaires existants du patrimoine naturel	14
1.4 Agriculture.....	15
2 Présentation de l'inventaire.....	17
2.1 Les zones humides.....	17
2.2 Le réseau hydrographique	19
3 Synthèse des données	22
ANNEXES 1 : FICHES DESCRIPTIVES DES ZONES HUMIDES	25
ANNEXES 2 : COMPTE RENDU DES RÉUNIONS.....	26
« COMITÉ DE PILOTAGE ZONE HUMIDE ».....	26
ANNEXES 3 : RAPPEL RÉGLEMENTAIRE SUR LES ZONES HUMIDES ET LES COURS D'EAU.....	28
ANNEXES 4 : LES ZONES HUMIDES EN IMAGES.....	29

I Pourquoi un inventaire ?

I Préserver des fonctions

La dégradation de la qualité de l'eau par des pollutions diffuses (engrais, pesticides...) et les inondations plus importantes, nous ont fait prendre conscience des rôles que les zones humides jouent dans notre environnement.

Elles jouent un **rôle de réservoir**, en raison de leur capacité de rétention d'eau.

Cette fonction est utile lors des crues, les zones humides permettant de limiter leur amplitude : les niveaux d'eau sont moins élevés dans les cours d'eau, même si la période de hautes eaux dure plus longtemps.

Elle est également nécessaire pour soutenir les débits des cours d'eau en période d'étiage, l'eau s'écoulant naturellement des zones humides aux cours d'eau, alors plus secs.

Cette capacité de stockage est d'autant plus intéressante que l'évaporation dans les zones humides est inférieure à celle qui a lieu, par exemple, dans les étangs.

Elles ont également un **rôle épurateur** sur l'eau qui les traverse. Ainsi, les nutriments comme les nitrates véhiculés par cette eau peuvent être consommés par les plantes ou par des bactéries. De plus, les zones humides atténuent les flux de phosphore et de matières en suspension, en favorisant la sédimentation des particules (stagnation de l'eau et ralentissement des circulations d'eau par les végétaux).

Elles ont également une action sur les flux de produits phytosanitaires, au même titre que les bandes enherbées.

Il ne faut cependant pas surestimer ce rôle de filtre au risque de modifier l'équilibre écologique ou de polluer la zone humide elle-même.

Les milieux humides sont souvent **riches en vie** mais fragiles. De nombreuses espèces végétales et animales en dépendent directement ou indirectement. La suppression du caractère humide de ces zones (remblais, drainage, modification de la circulation d'eau...) entraîne la disparition inéluctable de ces espèces dépendantes de conditions particulières de vie. D'autres moins spécifiques les utilisent comme zones de refuge, d'abreuvement ou de reproduction.

« En France les zones humides abritent 50 % des espèces d'oiseaux et 30 % des plantes menacées

Les zones humides sont des lieux d'interface entre l'eau souterraine et l'eau libre, ce sont des sites sensibles dont la dégradation a obligatoirement un impact sur l'ensemble du réseau hydrographique aval et sur l'eau qui s'y écoule, aussi bien d'un point de vue qualitatif que quantitatif.

La figure 1 montre une partie de la diversité des zones humides que l'on peut rencontrer dans un bassin versant.

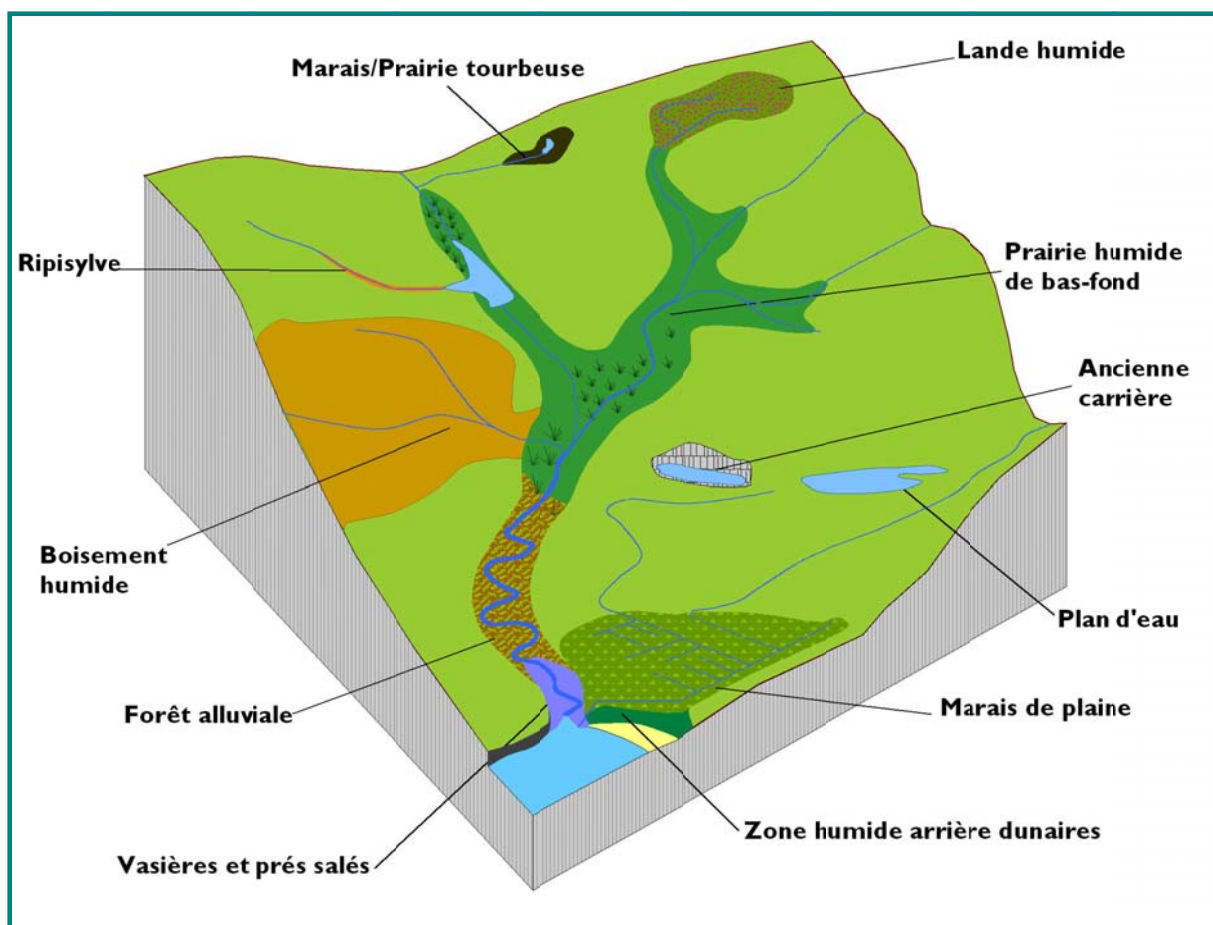


Figure 1 : Schéma général de localisation des zones humides sur un bassin versant

Les zones humides se situent généralement aux points bas d'un bassin versant¹, aux abords des cours d'eau, des plans d'eau ou sur le littoral. Elles peuvent aussi se trouver plus haut sur les versants à l'occasion d'une dépression topographique.

Dans les parties hautes du bassin versant le réseau hydrographique est constitué de nombreux cours d'eau de faibles débits associés à un maillage fin de nombreuses petites zones humides. A l'échelle communale leurs faibles surfaces laissent penser que leur intérêt est lui aussi limité, mais à l'échelle d'un bassin versant leur préservation est **indispensable** au bon fonctionnement de la globalité du réseau hydrographique.

La prise de conscience collective des multiples avantages que possèdent les zones humides s'est accompagnée d'une prise en considération forte dans la législation, de l'obligation de prendre en compte ces milieux dans le développement et l'aménagement du territoire.

¹ Le bassin versant, ou bassin hydrographique, est la surface qui recueille toutes les eaux de pluie arrivant à un cours d'eau.

2 Aspect réglementaire

La présente étude est réalisée dans le cadre de la révision des documents d'urbanisme de la commune et la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Une cartographie précise à l'échelle cadastrale est donc nécessaire à la prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanismes.

Voici un bref rappel du contexte réglementaire (liste non exhaustive) :

Loi n°92-3 du 3 janvier 1992 Loi sur l'eau	-Première définition des "zones humides" dans le Droit français (Art L. 211-I-I-I du Code de l'Environnement) -Création des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) à l'échelle des Agences de bassin et des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) à l'échelle locale (Art. L. 212-I du Code de l'Environnement)
SDAGE Loire-Bretagne approuvé par arrêté préfectoral le 26 juillet 1996 :	Définition des objectifs majeurs pour une gestion équilibrée du bassin Loire-Bretagne, dont l'objectif IV qui vise à sauvegarder et à mettre en valeur les zones humides
LOI n°2004-338 21 avril 2004 portant transposition la directive 2000/60/CE	Modification du code de l'urbanisme , les PLU, cartes communales et SCOT doivent être compatibles avec les SDAGE et SAGE
SAGE Vilaine approuvé par arrêté préfectoral le 1er avril 2003	Préconisation de réalisation d'un inventaire, à la charge des communes , des zones humides et des cours d'eau dans le but de les intégrer dans les documents d'urbanisme d'ici au 1er avril 2008 ou lors de la modification des documents d'urbanisme
Loi n°2005-157 du 23 février 2005 relative au Développement des Territoires Ruraux	Reconnaissance de l'intérêt général de la préservation et de la gestion des zones humides (article 127) Cohérence obligatoire entre les politiques publiques avec la préservation des zones humides , notamment dans le cadre des SAGE (Art. L. 211-I-I du Code de l'Environnement)

Dans les documents d'urbanisme les zones humides sont classées en zone naturelle protégée (NP) accompagnées d'une interdiction d'affouillement et d'exhaussement du sol et, bien entendu, d'une interdiction totale de construire.

Les zones humides d'intérêt écologique limité ou de faible superficie (une mare par exemple) peuvent être classées sous d'autres zonages (zone agricole le plus souvent). Ceci afin d'éviter de multiplier le découpage du zonage, qui perdrait alors en lisibilité.

Dans ce cas, **un règlement général applicable à l'ensemble les zones humides** se superpose à tous les autres règlements. Ce règlement contient les mêmes prescriptions que pour les zones humides situées en zone NP.

Les zones humides de l'ensemble de la commune sont alors identifiées par un tramage spécifique sur la carte général du zonage au 1/5000^{ème}

Le drainage n'est pas réglementé dans les documents d'urbanisme, il est considéré comme une pratique culturale. Cependant toutes les politiques publiques ainsi que toutes les décisions prises par les « autorités administratives » devant être en accord avec les prescriptions du SAGE, il ne pourra pas être délivré d'autorisation de drainage dans les périmètres définis comme zones humides par la présente étude.

Rappelons aussi que sont soumis à déclaration tous travaux impliquant un assèchement, mise en eau ou remblai de zone humide pour une surface entre 0,1 et 1 hectare.

Pour une surface supérieure ou égale à 1 hectare les travaux sont soumis à autorisation.

II Méthodes

I Travail de terrain

Les zones humides sont caractérisées selon des critères de végétation (référentiel européen CORINE Biotores) **et d'hydromorphie des sols** (caractérisation pédologique). Ces deux indicateurs sont ceux retenus par les SAGE.

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 définit les zones humides comme :

"Des terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire. La végétation, quand elle existe, est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année".

La végétation est un indicateur précis de l'humidité d'un sol. L'eau est un des facteurs écologiques principaux dans la distribution géographique locale des végétaux.

Certaines plantes ne se développent que dans des sols saturés en eau toute l'année ou sur des terrains périodiquement inondés, etc...d'autres au contraire ne supportent pas les sols gorgés d'eau, même pendant une courte période, elles permettent alors de déterminer la fin de la zone humide.

Cette propriété est mise à profit pour la détermination des zones humides, par l'identification d'espèces indicatrices; les Juncus en sont un bon exemple.



Photo 1: Juncus à fleurs aiguës dans une prairie humide



Photo 2: Mise en évidence de traces d'hydromorphie lors d'un sondage à la tarière

L'hydromorphie est une illustration de la présence d'eau, permanente ou temporaire circulant dans le sol, caractérisée par la présence de tâches d'oxydes de fer dans les horizons superficiels.

Une tarière est utilisée pour réaliser des sondages à faible profondeur (40 à 50 cm). Cet outil permet de confirmer le caractère humide de certaines zones où la végétation caractéristique a disparue (terrains cultivés par exemple).

Tâches rouilles de fer ferrique (Fe^{3+})

Coloration gris-bleutées de fer ferreux (Fe^{2+})

Les cours d'eau sont caractérisés selon les critères du Guide méthodologique du SAGE Vilaine. Un cours d'eau est défini comme tel s'il possède au moins trois caractéristiques des quatre suivantes :

- Linéaires inondés de manière indépendante (écoulement après 8 jours de pluviosité inférieure à 10 mm)
- Substrat différent de la berge.
- Présence d'organismes adaptés à la vie aquatique (faune et/ou flore).
- Hauteur de berge d'au moins 10 cm.

La figure ci-dessous permet de mieux comprendre où les indices des zones humides et cours d'eau sont relevés.

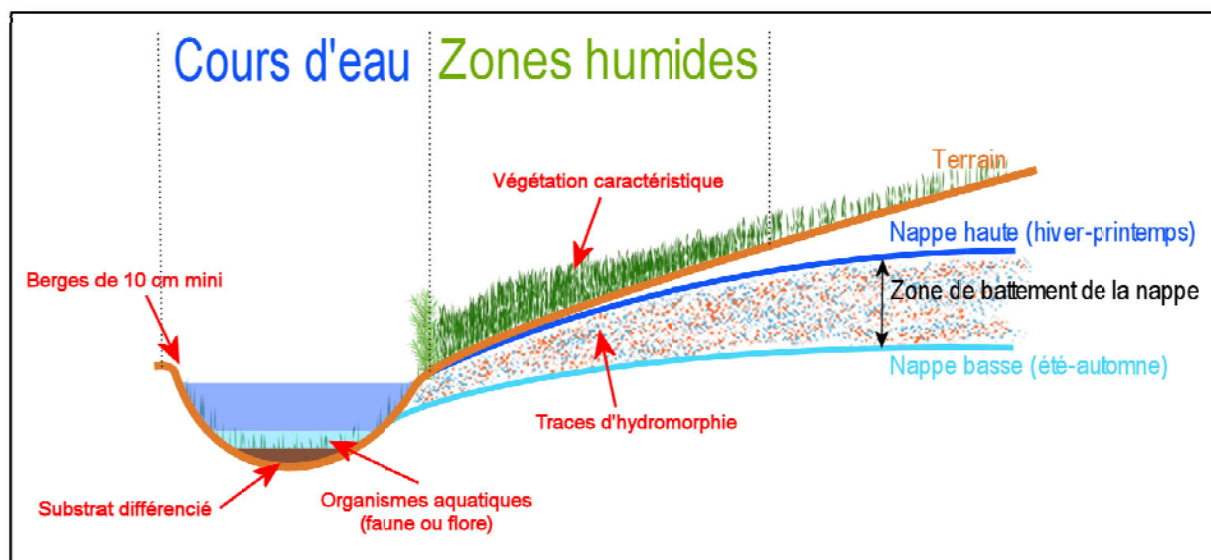


Photo 3: Schéma de principe d'une zone humide et cours d'eau associé

Ce schéma ne représente qu'un exemple type, il est possible de rencontrer des cours d'eau non bordés de zones humides ainsi qu'une zone humide sans cours d'eau directement associé.

Les phases de terrain sont donc indispensables pour relever ces indices et réaliser cet inventaire.

Les données sont ensuite référencées géographiquement au moyen du logiciel de Système d'Information Géographique ArcView 9.1.

2 Concertation

Cet inventaire des zones humides se place dans une démarche de concertation avec la population de la commune. Dès la première entrevue, un comité technique local composé notamment d'usagers locaux, de pêcheurs, d'agriculteurs, d'associations de protection de la nature, de membres de la commission PLU, est mis en place.

Ce comité technique est consulté à plusieurs reprises au cours de l'étude selon le schéma suivant :

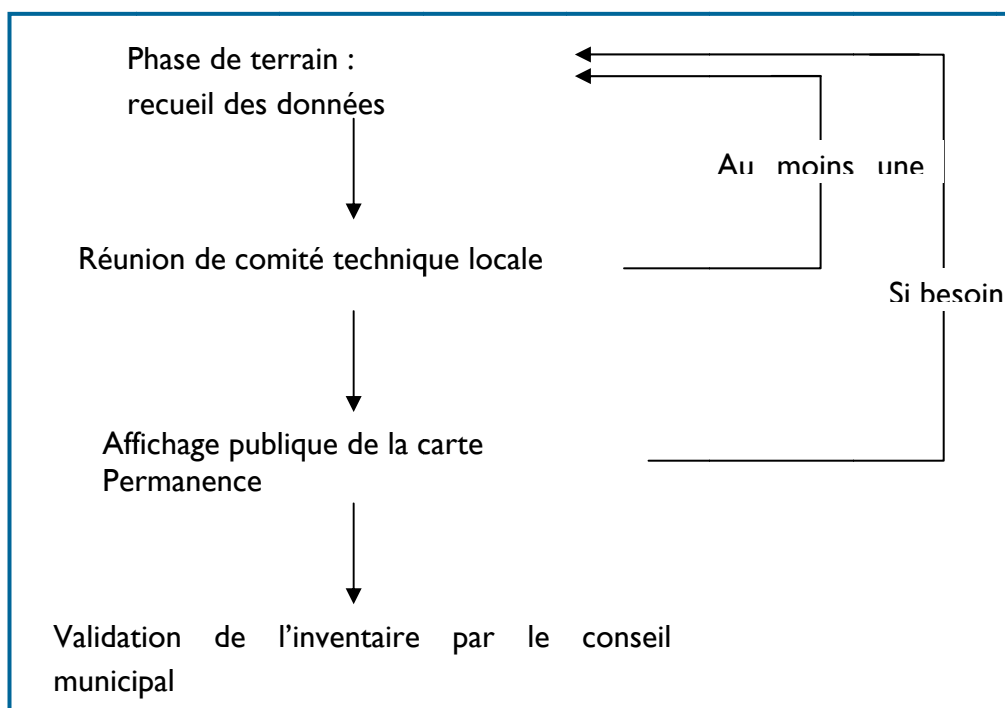


Photo 4 : Schéma des étapes de la concertation

Pour que la consultation ne se limite pas au comité technique, les résultats de l'étude sont affichés en mairie et deux demi-journées de permanence ouvertes au public sont assurées.

Tout habitant de la commune peut ainsi faire des remarques, poser des questions, apporter des précisions. Un compte-rendu de ces permanences est présenté en annexe I.

Au terme de ces phases de concertation, l'inventaire définitif est approuvé par une délibération du conseil municipal.

II L'inventaire des zones humides et cours d'eau

I Description de la zone d'étude

I.1 Situation générale

La commune de Béganne se situe dans le département du Morbihan entre Vannes et Redon en bordure de la Vilaine et de son marais.



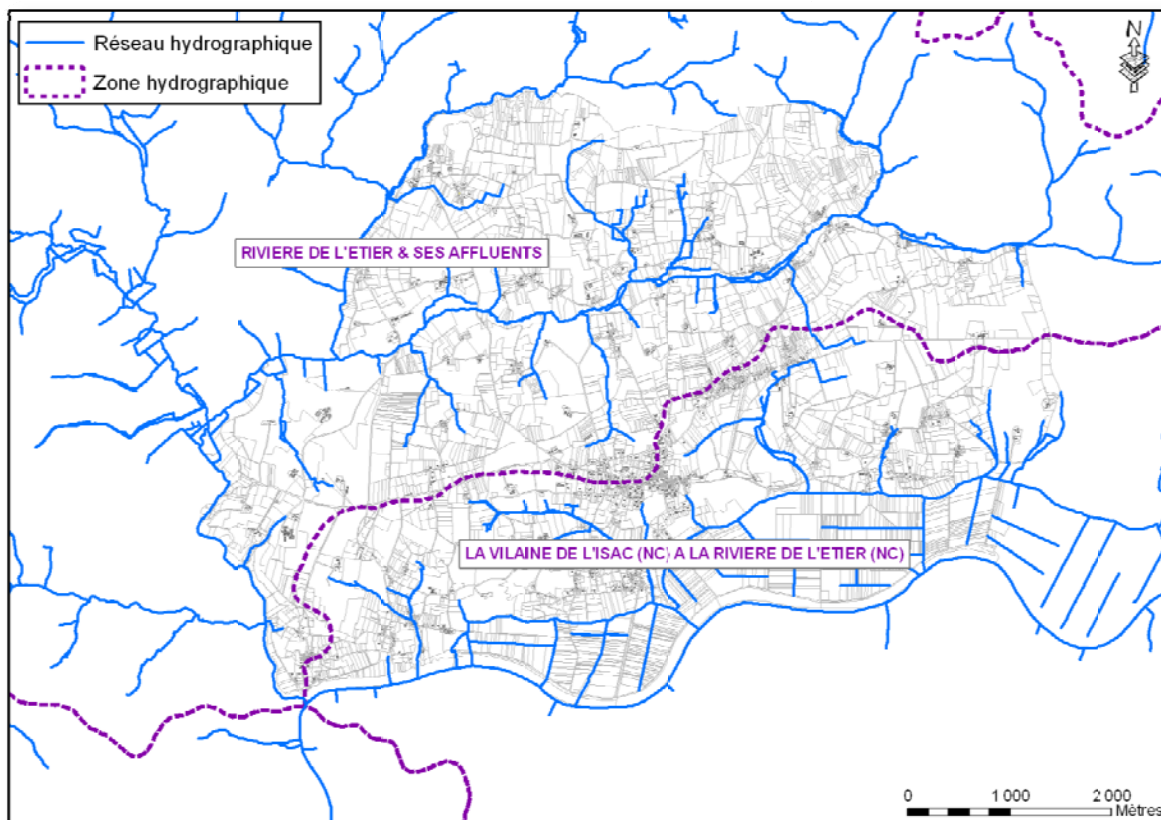
Carte I : Situation de la commune

La superficie de la commune est d'environ 3500 ha. L'urbanisation est essentiellement centrée sur le bourg et le long du versant nord de la vallée de la Vilaine en une série de hameaux perchés dominants la vallée.

Béganne est une commune rurale où l'activité agricole représente une part importante de l'économie locale. On note également la présence du port de plaisance de Folleux à l'extrême sud-ouest de la commune. Il accueille essentiellement des bateaux de plaisance sur les bords du marais de Vilaine.

1.2 Situation sur le réseau hydrographique

La commune est entièrement située sur le bassin versant de la Vilaine, dans sa partie basse, en bordure de Marais. Selon le découpage des zones hydrographiques de la BD Carthage, présentées ci-dessous, nous pouvons néanmoins distinguer deux sous-bassins.



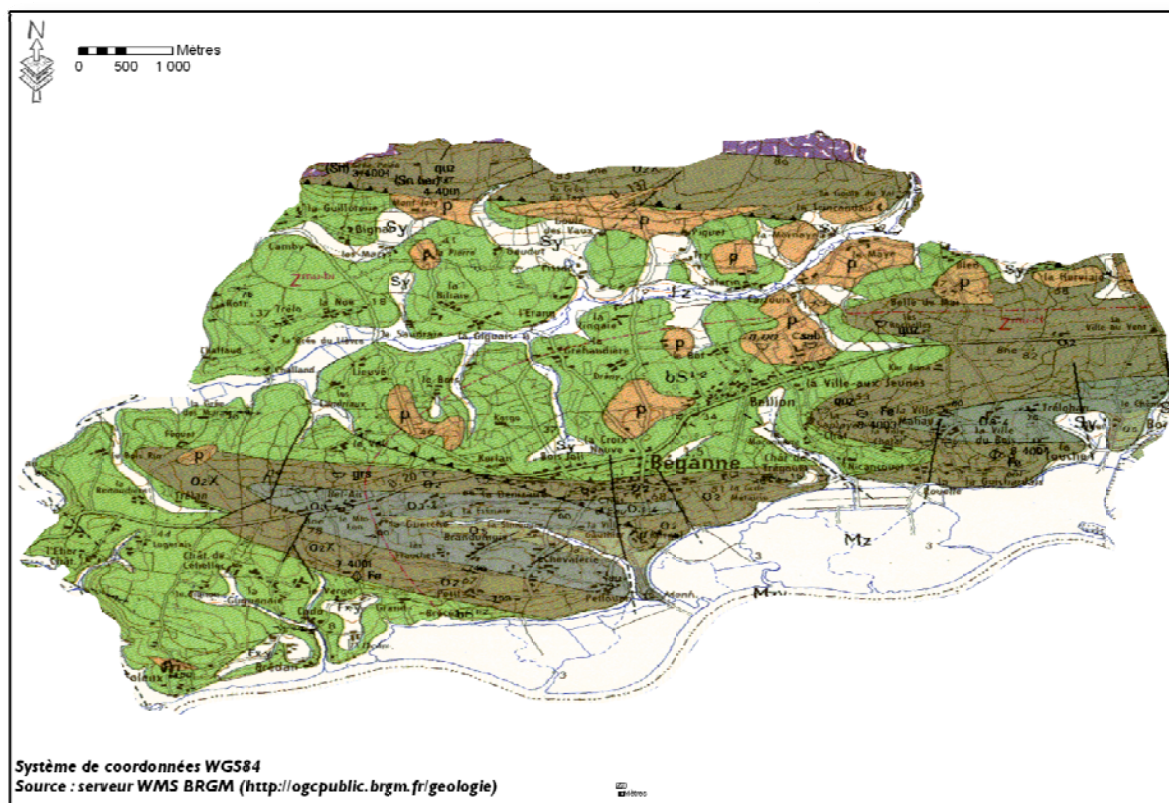
Carte 2 : Réseau hydrographique principal et zone hydrographique sur Béganne.

Le tiers sud de la commune se rejette directement dans le marais de Vilaine par le biais de petits ruisseaux de premier ordre (Strahler). Ils rejoignent alors le réseau de douves et de fossés avant d'atteindre le cours de la Vilaine.

Les deux-tiers nord de la commune se situent sur le sous-bassin versant de la rivière de l'Etier, communément appelé sous-bassin versant du Trévelot, la rivière l'Etier ne représentant que la partie basse, à partir de la confluence du Trévelot avec le ruisseau de la Bouloterie, ce dernier étant alimenté par les eaux de Caden et du nord de Béganne. Ce sous-bassin versant de première catégorie piscicole est caractérisé par des débits d'étiage relativement soutenus, alimentés par un socle, en grande partie granitique.

1.3 Contexte géologique

La carte ci-dessous présente les différentes formations géologiques rencontrées sur la commune, selon les données du BRGM.



Carte 3: Formation géologiques selon les cartes au 1/50 000 du BRGM

On distingue principalement quatre formations géologiques. Dans le fond des talwegs, on retrouve des dépôts d'alluvions modernes (blanc) qui recouvrent les formations géologiques plus anciennes. Ils correspondent souvent aux zones inondables et/ou humides en bordures des principaux cours d'eau. Ils occupent notamment tout le marais en bordure de Vilaine. Ils forment des sols profonds et meubles de bonne qualité agronomique quand ils ne sont pas excessivement gorgés d'eau.

Une grande partie du socle géologique de la commune est occupée par des formations schisteuses (vert). Ces roches se caractérisent notamment par des aquifères de faible capacité.

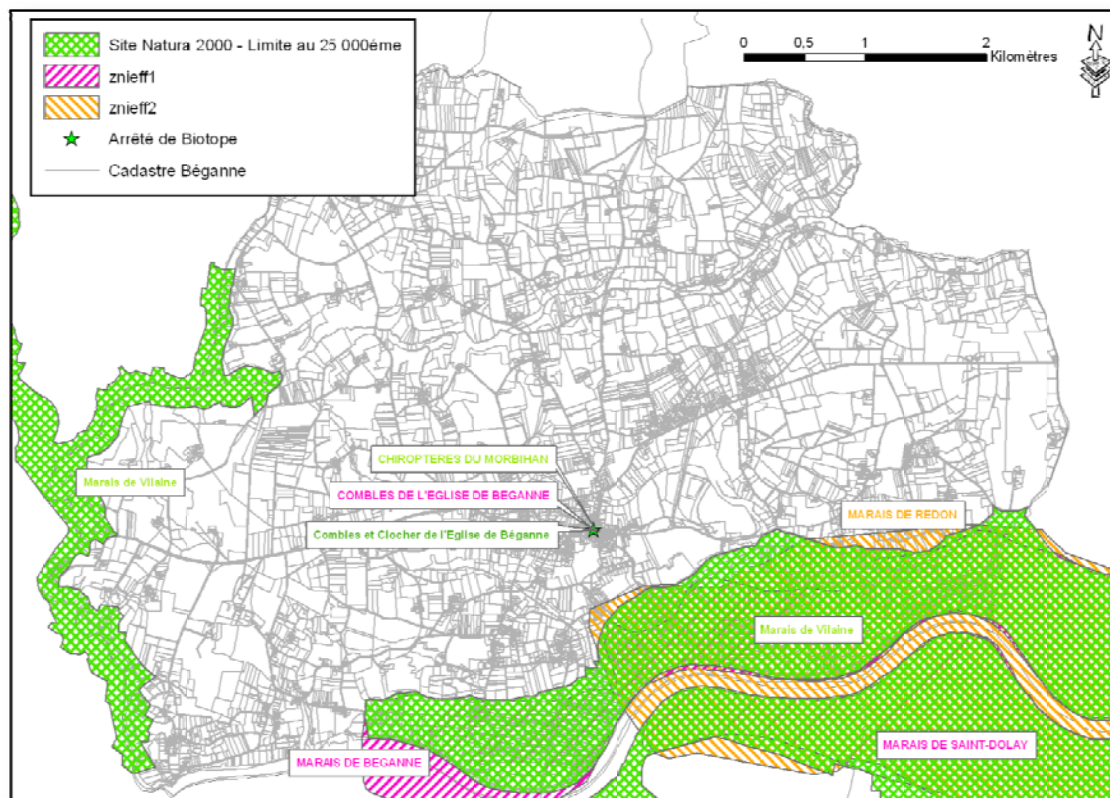
Les parties hautes de la commune sont composées de grès Armoricains (gris) et des formations gréseuses de Rochefort en terre (marron) à tendance schisteuse. Ces roches dures, résistantes à l'érosion, se retrouvent souvent dans les points hauts. Les sols formés par l'altération de ces roches sont de faible qualité agronomique et particulièrement acides. Ils sont donc souvent plantés de résineux, en particulier de pins maritimes et de pins sylvestres.

Et enfin, les sables pliocènes (orange), d'origine marine, recouvrent ça et là les schistes et les grès. De nature plus ou moins grossière, voir argileuse dans certains cas, ils peuvent renfermer des aquifères importants.

On note la présence de nombreuses sources au sein des formations gréseuses ou à la jonction avec les formations schisteuses, notamment, dans le vallon de la Villes Gauthier au sud du bourg et sur le versant de la Goules de Vaux au nord de la communes.

1.4 Mesures de protection et inventaires existants du patrimoine naturel

Plusieurs éléments de patrimoine naturel remarquable sont recensés sur Béganne. La carte ci-dessous présente ces différents éléments.



Carte 4 : Patrimoine naturel recensé sur la commune de Béganne

Le Site Natura 2000 du marais de Vilaine est un des plus importants pour la commune. Il recoupe plusieurs périmètres de ZNIEFF désignés en premier lieu, avant la mise en place du réseau Natura 2000. La désignation de ce site comme étant d'intérêt communautaire date d'avril 2002. Il recouvre environ 10 000 hectares, qui comprennent les berges alluviales de la Vilaine, le plus souvent inondables, mais aussi des fonds de vallées de ses affluents (Don, Canut, Trévelo, Isac, Oust...). Ce site est donc une vaste plaine d'inondation (la Vilaine) formant un ensemble de prairies mésohygrophiles à hygrophiles, de marais, étangs et côteaux à landes sèches à mésophiles.

On peut noter en particulier la présence de Loutre, de Lamproie, de Saumon, de l'Agrion de mercure, pour ce qui est de la faune, et de nombreuses espèces de plantes aquatiques ou hygrophiles souvent menacées par les modifications des conditions hydrologiques et des usages du sols.

L'église du bourg fait également l'objet de désignations multiples (ZNIEFF, Arrêté de biotope, Site Natura 2000) qui se sont succédées dans le temps à mesure que de nouveaux outils de protection sont apparus. Le clocher de l'église abrite une colonie de grands murins (*Myotis myotis*) qui représente 20% de l'effectif reproducteur régional.

Important :

Le travail de caractérisation des zones humides sur le périmètre du Marais de Vilaine ayant déjà été réalisé, celui-ci n'as pas été prospecté durant l'inventaire. De plus, une délimitation du marais basée sur la topographie existe déjà, elle permet d'en poser clairement les limites.

Le travail d'inventaire de la présente étude commence donc au-delà du périmètre Natura 2000 « Marais de Vilaine et de Redon ».

1.5 Agriculture

Béganne est une commune rurale, l'agriculture est une activité importante. En 1970 la SAU (Surface Agricole Utilisée) était de 1990 ha pour une superficie communale de 3500 ha, soit 57% de la surface communale dédiée aux activités agricoles.

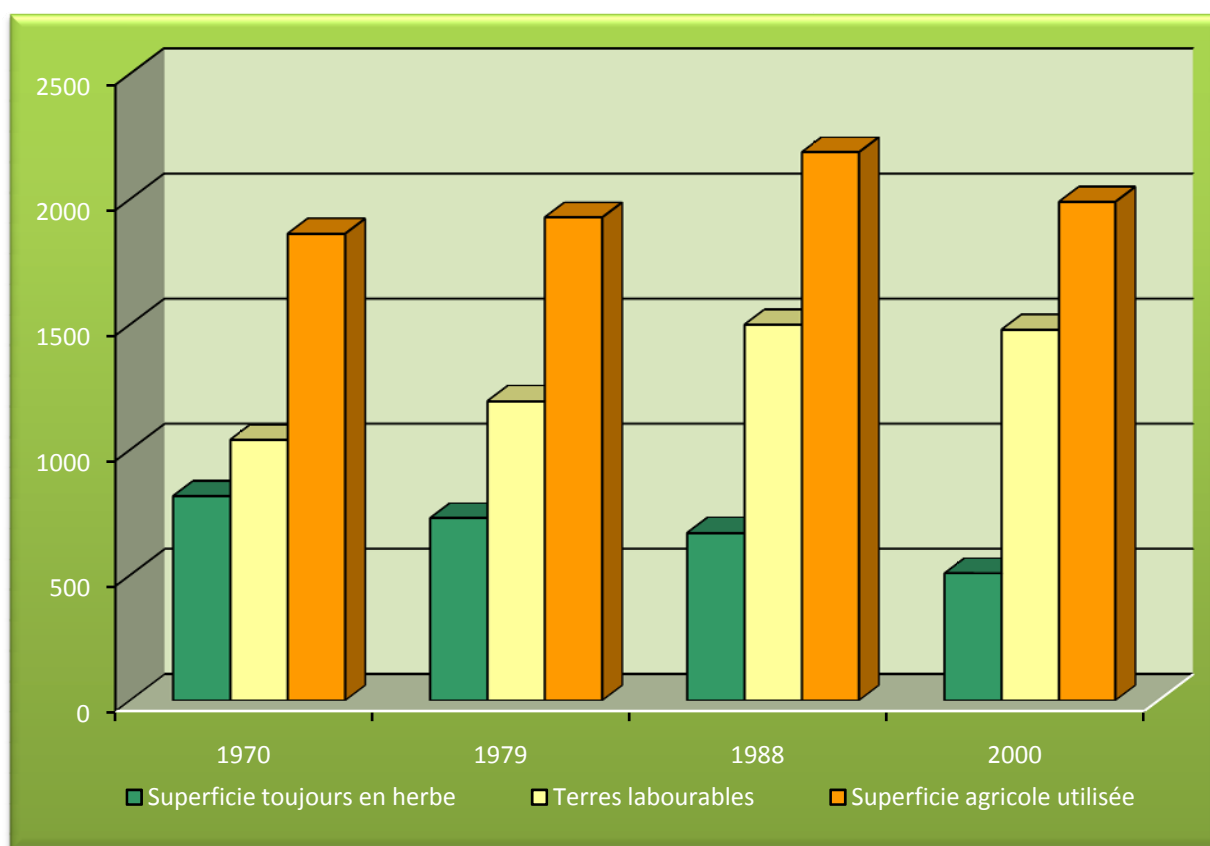


Figure 1 : Evolution des surfaces agricoles de 1970 à 2000

Cette SAU a augmenté légèrement durant les années 80, pour ensuite retrouver des proportions semblables à celle des années 70.

Sur l'ensemble de la période 1970 à 2000, les surfaces toujours en herbe ont diminué en faveur des terres labourables. L'agriculture est avant tout dominée par l'élevage bovin, la production agricole s'est orientée vers les cultures fourragères, réparties entre maïs et prairies temporaires.

Cependant, par rapport à d'autres communes de la région, les prairies permanentes occupent encore une proportion importante dans les exploitations. Il s'agit le plus souvent des prairies situées dans le marais qui bénéficie aujourd'hui de mesures agro-environnementales dans le cadre des contractualisations passées entre l'état et les exploitants agricoles sur le site Natura 2000.

2 Présentation de l'inventaire.

2.1 Les zones humides

La typologie du code CORINE Biotopes (référentiel européen) a été choisie pour caractériser les zones humides inventoriées, en fonction de la végétation rencontrée et de l'occupation du sol.

La carte au 1/5000^{ème} fournie avec ce rapport utilise ce référentiel pour représenter les différentes formations végétales.

Les fiches descriptives présentées ci-dessous sont l'objet de regroupements de différents types de végétation formant des ensembles cohérents et fonctionnels. Chaque regroupement formant une zone humide. Les regroupements sont réalisés en fonction :

- **De la continuité de la zone humide**
- **Du régime hydraulique dominant (bord de cours d'eau, zone humide perchée, zone d'émergence, plan d'eau et bordure ...)**
- **De la proximité géographique des différents groupements végétaux**

Chaque regroupement (zone humide) possède un numéro d'identifiant unique. La carte page suivante présente les différents regroupements et leur identifiant.

Sont ensuite présentées les fiches décrivant chaque zone.

1 fiche = 1 identifiant = 1 zone humide pouvant inclure des formations végétales sensiblement différentes.

Les coordonnées Lambert correspondent à la projection cartographique Lambert II étendu.

Les sessions de reconnaissance de terrain ont été effectuées aux mois de janvier et février 2008.

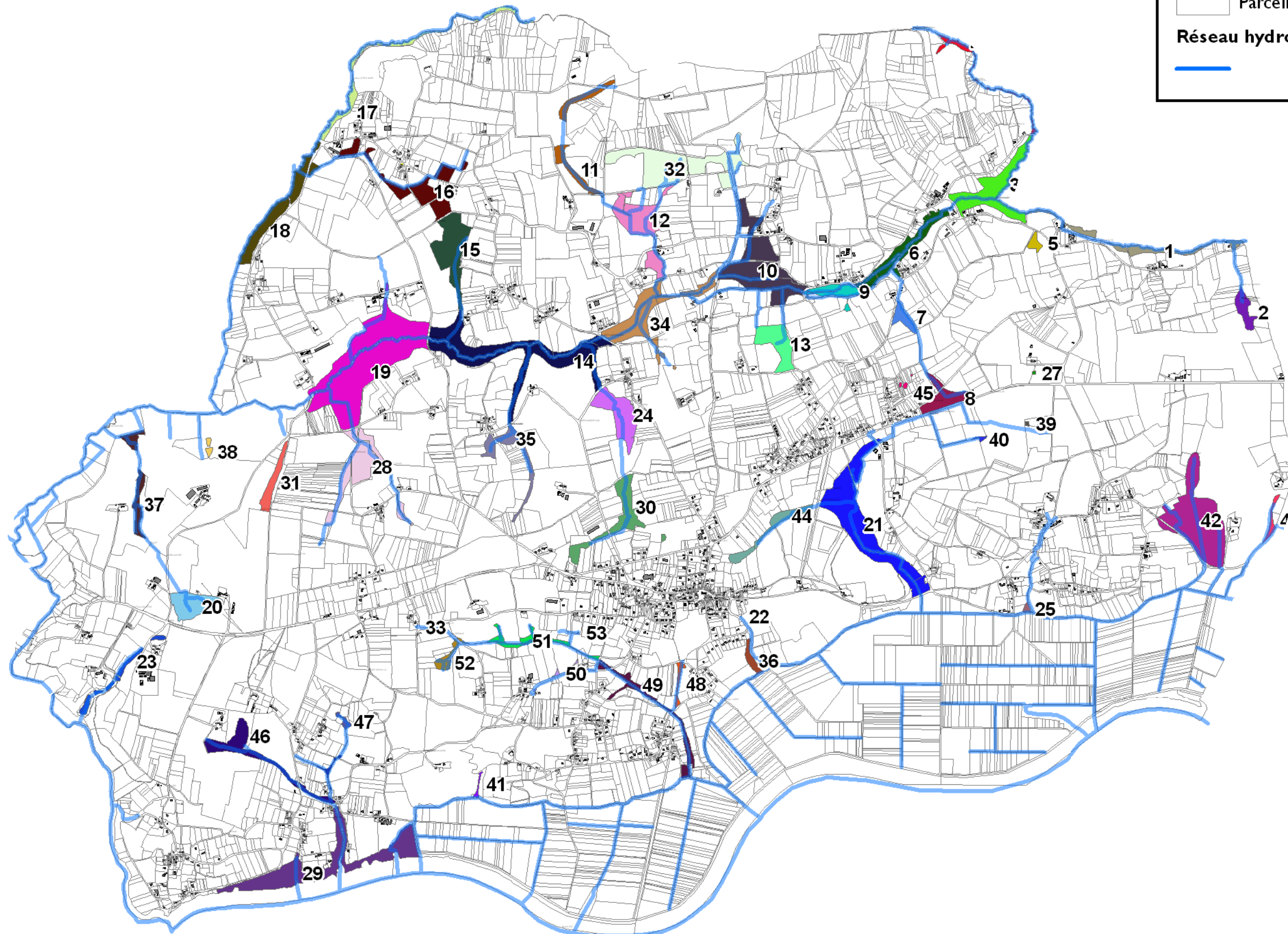
Les fiches descriptives correspondant aux identifiants de la carte page suivante sont présentées en annexe I à la fin de ce rapport.

Carte des identifiants de zones humides

Cadastre

Parcellaire

Réseau hydrographique



2.2 Le réseau hydrographique

Les cartes IGN au 1/25000 sont aujourd'hui souvent utilisées comme référence pour la localisation des cours d'eau pérennes ou temporaires.

L'étude réalisée a permis de mettre en évidence des différences entre la réalité du terrain et ces cartes, avec notamment des divergences de tracé et des manques sur certaines cartes.

La carte page suivante présente tous les cours d'eau répertoriés.

Les cours d'eau sont classés en cinq catégories :

➤ **Pré-inventaire** : Pour les cours d'eau présent sur la carte réalisé par l'IAV adns le cadre de la mise en place de la méthodologie d'inventaire des cours d'eau.

➤ **Busé** : pour les cours d'eau ayant fait l'objet d'un busage important (les traversées de routes ne sont pas prises en compte)

➤ **Complémentaire** : Un inventaire des cours d'eau ayant déjà été réalisé par l'IAV. Les ruisseaux complémentaires s'entendent par rapport à cet inventaire et non pas par rapport au carte IGN comme cela est habituellement le cas.

Les linéaires de cours d'eau sont également répertoriés sur la carte des zones humides au 1/5000^{ème} fournie avec ce rapport.

Le tableau ci-dessous présente la longueur de cours d'eau en fonction de leur classification :

Type	Longueur (en km)	%
Pré-inventaire	78,7	93,1%
Complémentaire	5,8	6,9%
Total	84,5	100,0%

La commune de Béganne est parcourue par environ 84,5 kilomètres de cours d'eau. Il faut cependant pondérer ce résultat par le fait que 12 km d'entre eux sont en fait des douves de marais qui ne sont pas à proprement parler des cours d'eau mais des fossés de drainage du marais. Ils peuvent cependant avoir un grand intérêt biologique.

La commune possède donc 72,5 km de cours d'eau réels. Seulement 7 % de linéaire de ruisseaux ont été ajoutés, non pas par rapport à ceux présents sur les cartes IGN, mais par rapport à un pré-inventaire réalisé par un stagiaire de l'IAV dans le cadre d'une étude sur la mise en place d'une méthode d'inventaire et de concertation avec les acteurs locaux (Agriculteurs, association de pêcheurs et environnementalistes, etc..). Cette méthode est d'ailleurs en grande partie reprise aujourd'hui pour les inventaires cours d'eau sur le bassin versant de la Vilaine.

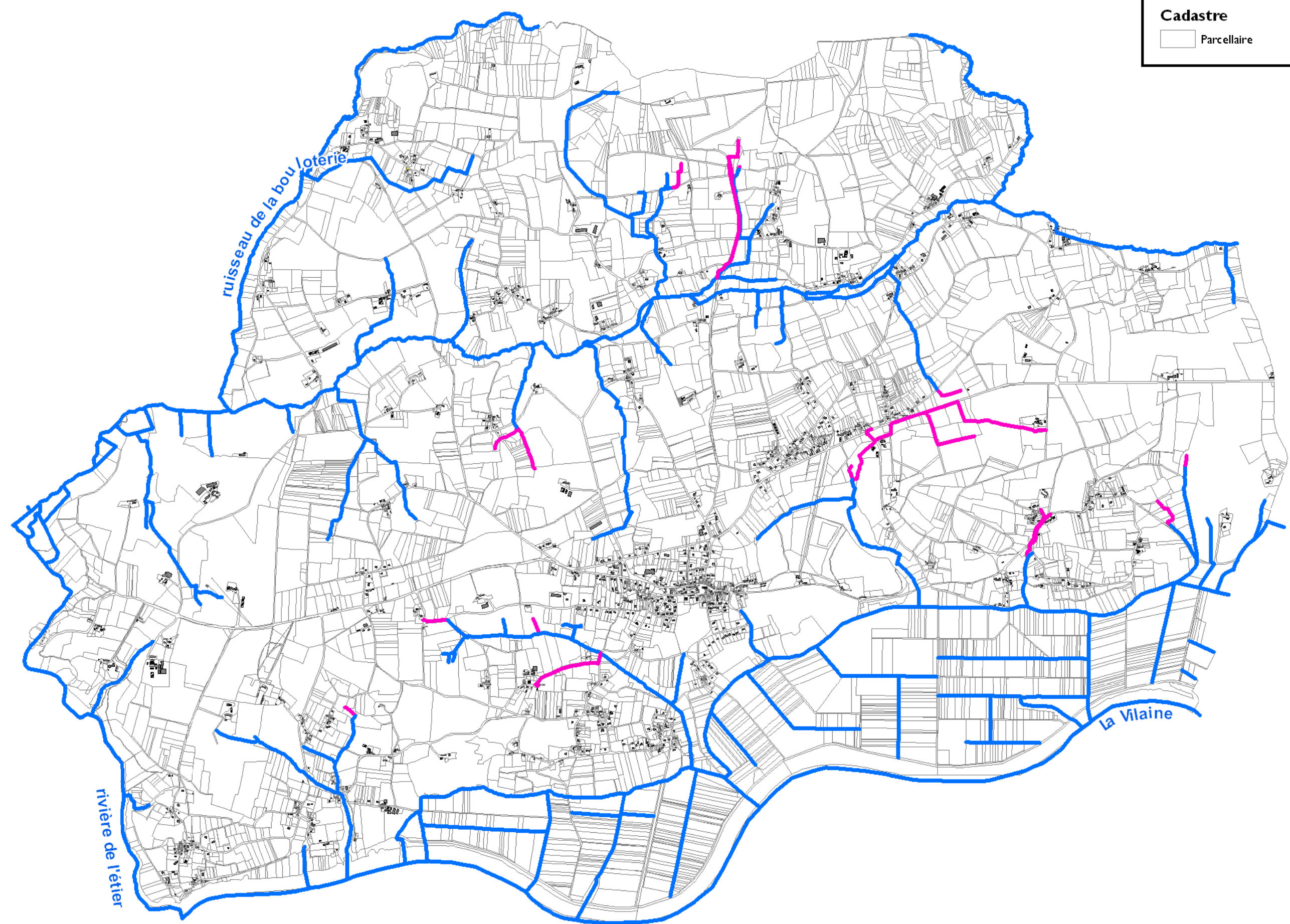
Ces cours d'eau ajoutés sont tous de très petits rus émanant de sources réparties sur l'ensemble de la commune. La période hivernale, les nappes phréatiques sont alors rechargées, à permis d'identifier plus facilement ces cours d'eau, tout en faisant attention de ne pas travailler suite à des précipitations trop importantes.

La carte page suivante présente l'ensemble des ruisseaux inventoriés. Les ruisseaux ajoutés sont mis en évidence (rose).

Carte du réseau hydrographique complet

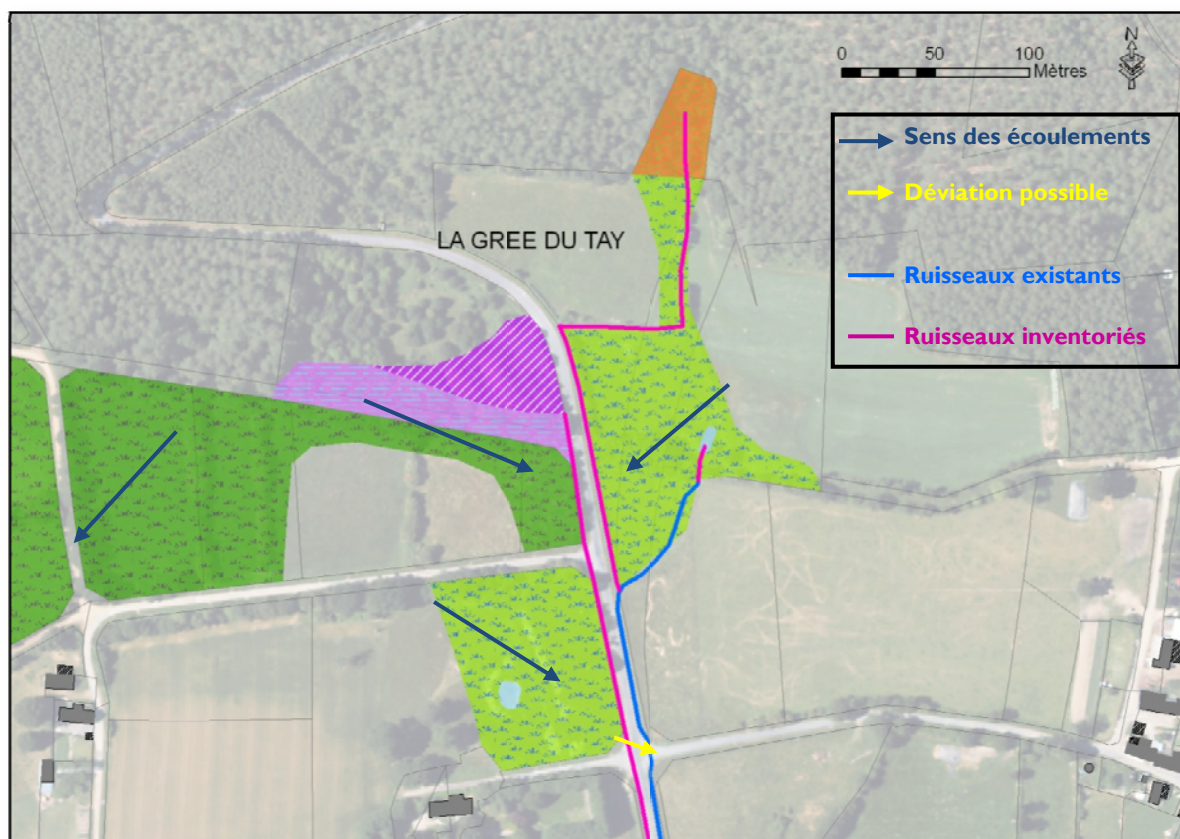
Réseau hydrographique
Ruisseaux déjà inventoriés
Ruisseaux ajoutés durant l'inventaire

Cadastre
Parcellaire



Cas particulier

Au nord de la commune, à proximité de la Goule des Vaux et de la Grée du Tay, la route départementale 137 est implantée sur la zone naturelle d'écoulement du ruisseau. Deux ruisseaux de part et d'autre de la route ont été identifiés lors de l'inventaire.



Carte 5 : Extrait de l'inventaire des zones humides et ruisseaux

Les eaux provenant des sources situées et part de d'autre la route s'écoule préférentiellement dans les fossés de route. La présence d'une berge mais surtout d'un substrat différencié, de végétation aquatique et d'un écoulement indépendant des pluies en font des cours d'eau. Le cours d'eau « normal » est scindé en deux.

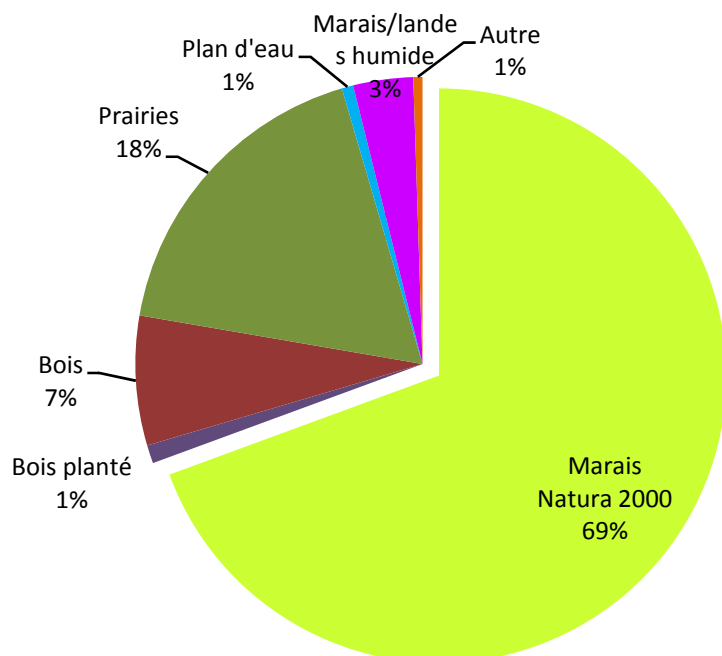
L'aménagement routier est à l'origine de ce phénomène, il est alors imaginable de rassembler ces deux écoulements en un seul, du même coté de la route. Ceci faciliterait l'entretien du ruisseau et rendrait plus cohérent le réseau hydrographique très perturbé.

Le fossé le plus à l'est (à droite sur la photo) semble recevoir la plus grande part des écoulements. Il serait plus à même de recevoir la totalité des eaux provenant des différentes sources situées en amont. De plus, en aval, il quitte le fossé de route pour continuer son écoulement au milieu de prairies humides dans un contexte plus « normal ». Les assècs seraient moins fréquents et plus tardifs, ce qui améliorerait le fonctionnement hydrobiologique.

La zone de déviation possible du ruisseau sous la route, comme indiqué sur la carte ci-dessus, n'est pas choisie au hasard. Il s'agit bien de récupérer un maximum des écoulements provenant des zones humides situées l'ouest de la route.

3 Synthèse des données

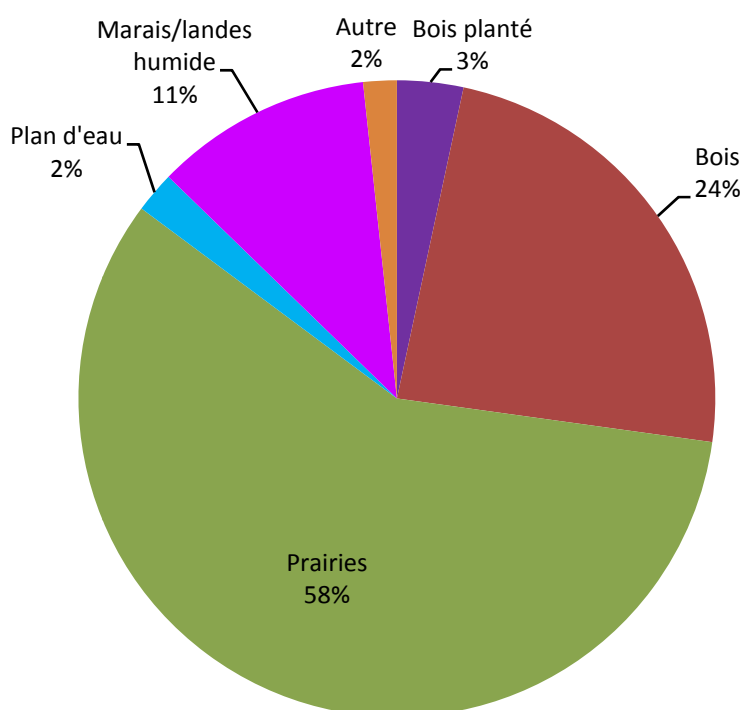
Le graphique ci-dessous présente la proportion de chaque grand type de végétation dans les zones humides de la commune. Il inclut également le périmètre Natura 2000 du marais de Vilaine, non prospecté durant l'inventaire.



Nous pouvons voir que le marais de Vilaine représente près de 70% des zones humides de la commune.

Figure 2 : Répartition des zones humides selon les formations végétales

Le marais de Vilaine est considéré, de facto, comme une zone humide et constitue un cas particulier. C'est pourquoi, pour plus de pertinence, un graphique ne prenant pas en compte le marais est proposé ci-dessous.



En dehors du marais, les prairies humides représentent plus de la moitié des zones humides de la communes. Elles sont plus souvent pâturées et se situent le long des cours d'eau.

Figure 3 : Répartition des zones humides selon les formations végétales, hors marais de Vilaine

Les espaces boisés humides sont également nombreux sur Béganne. Ils représentent un quart des zones humide, hors marais. Leur composition est très variable, allant de la simple saulaie à des boisements de bouleaux à sphaigne et piment royale plus intéressant d'un point de vue écologique. Certains boisements marécageux à aulne seraient à prospecter, aussi bien d'un point de vue floristique que faunistique. Les cartes des zones humides au 1/50 000ème permettent d'identifier facilement ces différentes formations en vue de prévoir d'éventuelles sorties de recherches complémentaires.

Les boisements plantés, de peupliers le plus souvent, sont rares sur la commune. C'est une bonne chose, ils sont souvent entretenus de manières excessives et engendrent un appauvrissement considérable de la diversité biologique par rapport aux boisements indigènes et aux prairies permanentes.

Les plans d'eau sont également relativement peu nombreux sur la commune et de taille souvent modeste. Là encore, leur multiplication n'est pas souhaitable pour le bon fonctionnement de l'hydrosystème. Réchauffement des masses d'eau, problèmes d'entretien et vidanges non maîtrisées sont les principaux problèmes que peuvent engendrer les plans d'eau.

On peut également noter la présence de quelques landes humides à bruyère tétragone et bruyère ciliée. Ce type de formation est particulièrement menacé de disparition dans notre région par l'abandon de pratiques agropastorales qui entretenaient ces landes ou par l'amendement et la fertilisation qui modifient profondément les caractéristiques édaphiques. La faible valeur agronomique des terrains sur lesquels prospèrent les landes humides entraîne un abandon des pratiques agricoles et un boisement rapide.

D'une manière générale, les zones humides de la commune sont particulièrement bien préservées. La majorité des cours d'eau recensés est accompagnée de zones humides, aussi bien sur les zones de sources que sur le reste du linéaire.

Elles forment un réseau quasi-continu tout au long du réseau hydrographique et assurent ainsi le bon fonctionnement hydrologique des ruisseaux, même si ça et là, des dysfonctionnements sont observés.

La superficie des zones humides est de **230 ha, hors marais**. Soit environ **6,6 % de la superficie communale**.

Avec l'ensemble du marais, **la superficie totale s'élève à 750 ha, soit 21,4 % du territoire de la commune**.

Annexes

Annexes 1 : Fiches descriptives des zones humides

Annexes 2 : Résumé des réunions « Groupe de travail zone humide »

Annexes 3 : Rappel réglementaire sur les zones humides et les cours d'eau

Annexes 4 : Les zones humides en images

Annexes I : Fiches descriptives des zones humides

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
I	La Herviaie	X	258965
		Y	2300853
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation et pédologie	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Plan d'eau, bois riverains, Saulaie marécageuse, bois d'aulnes marécageux, prairie à joncs acutiflore, prairies humides modifiées, jardins riverain du cours d'eau

Usage

Pâturage, chasse

Relation au cours d'eau le plus proche

Berge du cours d'eau

Surface (m²)

32097

Environnement immédiat

Bois, prairies, habitations

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS

CONCLUSION

Intérêt écologique

Fort

Intérêt

Ces zones humides riveraines assurent le bon fonctionnement de l'hydrosystème cours d'eau. Certains de ces espaces sont inondables. La fonction de corridor biologique (pour la loutre notamment) est également préservée par ces espaces humides. En amont de la zone, le plan d'eau est essentiellement à usage de loisir et ornementale, avec des berges très entretenues.

Commentaire

Le cours d'eau est presque totalement déconnecté de son lit naturel pour alimenter le biez d'un ancien moulin entre le Bled et la Herviaie.

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
2	La pièces de Guéreteau	X	259669
		Y	2300413
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Prairies à jonc acutiflore, bois de bouleaux humides

Usage

Pâturage

Relation au cours d'eau le plus proche

Source

Surface (m²)

18530

Environnement immédiat

Bois de pins, prairies

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS

CONCLUSION

Intérêt écologique

Fort

Intérêt

Cette zone de source et de prairies extensives est particulièrement propice à la faune et la flore. Dans les bois, des mares temporaires se forment, sites probables de reproduction d'amphibien en fin d'hiver et début de printemps.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
3	Le Maye	X	258019
		Y	2301197
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation et pédologie	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Bois riverrains, saulaies, prairies de transitions à haute herbes, prairies à joncs acutiflore, prairies à joncs diffus, prairies à agropyre et rumex, magnocariçaies à Carex paniculata.

Usage

Relation au cours d'eau le plus proche

Berges et zone inondable du ruisseau

Surface (m²)

74490

Environnement immédiat

Prairies, cultures, exploitations agricoles

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS

CONCLUSION

Intérêt écologique

Fort

Intérêt

Cette vaste zone humide, située le long et à la confluence de deux ruisseaux, assure le bon fonctionnement de l'hydrosystème. De plus la gestion extensive de certaines prairies est particulièrement favorable à la diversité biologique.

Commentaire

Une seule zone de culture sur des sols très hydromorphes est présente dans ce secteur.

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
4	De Le Vallet à la Goule du Val	X	257898
		Y	2302009
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	partielle	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone	
Bois riverain, plan d'eau	
Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Ornement et loisir poru le plan d'eau	Berges du ruisseau
Surface (m²)	Environnement immédiat
13742	Bois
Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)	
R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS	

CONCUSION

Intérêt écologique

Fort

Intérêt

Cette longue zone humide située dans les bas-fond des Coteaux du Bois Haye à un focntionnement très peu influencée. La topographie du Vallon limite les actions anthropiques sur ce secteur. Le cours d'eau méandre fortement à travers la zone humide. Le plan d'eau en amont est situé sur une zone d'émergence alimentant en partie le ruisseau principal.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
5	Le Bled	X	258287
		Y	2300848
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone	
Pâturage à grands joncs	
Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Pâturage	La zone abrite une petite source
Surface (m²)	Environnement immédiat
6236	Prairies, cultures
Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)	
R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS	

CONCLUSION

Intérêt écologique
Moyen
Intérêt
Cet espace de prairies protège la source des cultures du versant.
Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
6	De la Mornaye à Salarin	X	257423
		Y	2300801
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Plan d'eau, prairies à joncs diffus, pâture à grand joncs, cultures sur sols hydromorphes, bois marécageux, plantations de peuplier, saulaies riveraines, prairies de transition à hautes herbes...

Usage

Pâturage, cultures, loisir (plan d'eau)

Relation au cours d'eau le plus proche

Berges et zones inondables en partie

Surface (m²)

49955

Environnement immédiat

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS

CONCLUSION

Intérêt écologique

Fort

Intérêt

Cette vaste zone humide, située le long du ruisseaux, assure le bon fonctionnement de l'hydrosystème malgré les modifications parfois profondes du profil en long et en large du cours d'eau (rectification, alimentation de biez de moulins,etc..)

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
7	Station de pompage	X	257424
		Y	2300357
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée et communale		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone	
Plantation d'aulnes, prairies humides de transitions à hautes herbes, saulaie	
Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Sylviculture	Berges
Surface (m²)	Environnement immédiat
13540	Prairies, bois, landes, cultures
Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)	
R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS	

CONCLUSION

Intérêt écologique

Faible

Intérêt

Cette zone est en grande partie constituée d'anciennes pâtures abandonnées et évoluant en fourrés humides de saules et de bouleaux. Une partie de la zone appartenant à la commune est plantée d'aulnes.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
8	La Ville-aux-Jeunes	X	257692
		Y	2299840
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Pâtures à grands joncs, Bois riverain, bois de bouleaux humides, , prairies à joncs diffus, plan d'eau

Usage

Pâturages

Relation au cours d'eau le plus proche

Berge et source en partie

Surface (m²)

31690

Environnement immédiat

Cultures, prairies, bois

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

LA VILAINE DE L'ISAC (NC) A LA R DE L'ETIER (NC)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Cet ensemble participe, en partie, à l'alimentation en eau du ruisseau. L'ancien lavoir rénové est colonisé par une végétation aquatique dense dominé par des potamots, ce qui en fait site potentiellement favorable à la reproduction des amphibiens et particulièrement des Tritons trouvant refuge dans le bois adjacent et les prairies alentours

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
9	Le moulin martin	X	256985
		Y	2300529
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	partielle	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Prairies humides agropyre et rumex, prairies de transition à hautes herbes, taillis de plantation de peuplier, saulaies.

Usage

Pâturage dans les espaces de prairies

Relation au cours d'eau le plus proche

Berges et zone inondables en partie

Surface (m²)

21963

Environnement immédiat

Habitation, prairies, cultures

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Un grande partie de la zone est en cours de boisement, ce sont d'anciennes prairies abandonnées. Ce processus peut parfois être néfaste à la biodiversité qu'accueillait ces prairies humides. Un profonde mofication des communautés biologique se produit.

Commentaire

Le cours principal du ruisseau est dévié pour alimenter un biez de moulin qui n'est plus en activité.

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
10	Bernard	X	256488
		Y	2300707
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Pâturage à grands joncs, prairies humides modifiées, saulaie, bois d'aulnes

Usage

Pâturage

Relation au cours d'eau le plus proche

Berge et zones inondables en partie

Surface (m²)

130808

Environnement immédiat

Prairies, cultures, habitations

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Bien que banal, la flore est très caractéristique. La zone comprends également des zones humides provenant des source du versant nord de la vallée. Cet ensemble assure un espace tampon entre les cultures et le cours d'eau

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
II	Le vallon de Gaudu	X	255280
		Y	2301549
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Bois de bouleaux humides, saulaies, pâtures a grands joncs, bois riverain

Usage

Pâturage en partie

Relation au cours d'eau le plus proche

Source et berges

Surface (m²)

35090

Environnement immédiat

Bois de pins, prairies, cultures

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Les espaces boisés en amont assurent un espace tampon entre les cultures et les sources du ruisseau. Ce dernier a cependant été fortement modifié (surcreusement et reprofilage) asséchant une partie des zones humides riveraines.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
12	Domaine de Pissac	X	255704
		Y	2300966
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Pâturage agrand joncs, saulaies, prairies humides modifiées, jardin, boisement entretenus de parc, plans d'eau, bois riverains

Usage

Pâturage, jardin ornementale

Relation au cours d'eau le plus proche

Berges et zones humides associées

Surface (m²)

71165

Environnement immédiat

Prairies, haie bocagères, jardins et habitations, boisements

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Intérêt paysager certain. Le propriété du domaine de Pissac comprend un parc boisé (nombreuses essences) et plusieurs plans d'eau et petits canaux alimentés en cascade par différentes dérivation des deux principaux cours d'eau qui confluent dans la propriété.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
13	Le Bôt	X	256595
		Y	2300188
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Saulaies marécageuses, bois d'aulnes marécageux, plantations de peupliers.

Usage

Chasse

Relation au cours d'eau le plus proche

Source importante d'un petit ruisseau

Surface (m²)

43511

Environnement immédiat

Cultures, prairies

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS

CONCLUSION

Intérêt écologique

Fort

Intérêt

Cette vaste zone d'alimentation du ruisseau est extrêmement humide. Une petite mare située à l'exutoire abrite d'abondante communauté de plante aquatique et notamment Callitriche hamulata, plante aquatique peu fréquente et associé à une bonne qualité d'eau. Cette mare possède également un fort potentiel pour la reproduction d'amphibiens (tritons, salamandre...)

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
I4	De la Gréhandière à la Saudraie	X	254856
		Y	2300124
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Prairies à agropyre et rumex, prairies de transition à hautes herbes, prairies à jonc diffus, bois riverains,

Usage

Pâturages essentiellement

Relation au cours d'eau le plus proche

Berges et zones inondable du ruisseau

Surface (m²)

159774

Environnement immédiat

Prairies, cultures, bois.

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Cette zone humide marque le début du marais du Trévelot. La flore y est banale mais caractéristique. La zone comprend également des zones humides du fond des talwegs orthogonaux à la vallée du cours d'eau principal. Ces zones sont directement connectées et difficilement dissociables, elles assurent le rôle de corridor biologique vers le haut des versants.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
I5	La Pierre	X	254463
		Y	2300809
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Prairies acide à molinie, pâture à grands joncs, prairies à jonc diffus, plan d'eau, bois riverain.

Usage

Pâturages, fauche

Relation au cours d'eau le plus proche

Sources

Surface (m²)

74393

Environnement immédiat

Cultures, haies bocagères,

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS

CONCLUSION

Intérêt écologique

Fort

Intérêt

La présence de prairies permanentes peu amendées et fertilisées est rares, associées à plusieurs mares, à la végétation aquatique abondante (potamot notamment) et quelque espaces boisés, elles peuvent être particulièrement propices à la reproduction des amphibiens.

Commentaire

La continuité de la zone humide vers l'autre versant (ruisseau de la bouloterie) en fait un corridor biologique particulièrement intéressant.

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
I6	Bignac	X	254227
		Y	2301232
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Prairies humides modifiées, pâtures à grands joncs, saulaie, plantations de peuliers, cultures sur sols hydromorphes

Usage

Pâturages, fauche

Relation au cours d'eau le plus proche

Source et berges

Surface (m²)

68618

Environnement immédiat

Haies bocagères, cultures, habitations

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Cette zone humide est particulièrement influencée et parfois dégradée par les pratique agricoles dans un contexte anthropique marqué (proximité de nombreuses habitations). Le contexte bocager préserve cependant les fonctions de corridor biologique entre deux sous-bassins versant (voir zone La Pierre)

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
17	Ruisseau dela Bouloterie	X	254088
		Y	2302004
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	partielle	végétation caractéristique	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Bois riverains, saulaie, pâtures à grands joncs

Usage

Pâturage sur une petite partie

Relation au cours d'eau le plus proche

Berges et lit majeur du ruisseau

Surface (m²)

34292

Environnement immédiat

Bois, prairies

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Cette longue zone humide située dans les bas-fond en bordure du ruisseau de la Bouloterie à un fonctionnement très peu influencé. La topographie du vallon limite les actions anthropiques sur ce secteur. Le cours d'eau méandre fortement à travers la zone humide.

Commentaire

En aval de la zone débute le marais de Vilaine et du Trévelot

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
18	Rotz	X	253328
		Y	2301078
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Pâtures à grands joncs, plantation de peuplier, prairies à jonc diffus, bois de bouleaux humides, prairie à agropyre et rumex

Usage

Pâturage et fauche

Relation au cours d'eau le plus proche

Berges marécageuses et zones inondables

Surface (m²)

57025

Environnement immédiat

Prairies, cultures

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS

CONCLUSION

Intérêt écologique

Fort

Intérêt

Hors du périmètre Natura 2000, cette zone humide marque cependant le début du Marais de Vilaine et du Trévelot. La présence d'Argion de mercure a été indiquée lors des inventaires du site Natura 2000

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
19	De La Noë à Challand	X	253906
		Y	2300064
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Zone humide remarquable du SAGE Vilaine	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Jonchaies hautes marécageuse, bois riverains.

Usage

Pâturages

Relation au cours d'eau le plus proche

Berges marécageuses et zones inondables

Surface (m²)

255288

Environnement immédiat

Prairies, cultures, exploitation agricole

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS

CONCLUSION

Intérêt écologique

Fort

Intérêt

Cette zone fait partie intégrante du marais de Vilaine sans pour autant être intégrée au périmètre Natura 2000. Une proposition d'intégration de la zone à d'ailleurs été émise.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
20	Trélan	X	252764
		Y	2298482
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone	
Pâtures à grand joncs	
Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Pâturage	Sources
Surface (m²)	Environnement immédiat
42492	Prairies, cultures
Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)	
R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS	

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Cette zone de source ne reçoit aucun amendement ni aucune fertilisation. Une étude plus approfondie de la faune et de la flore pourrait être envisagée.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
21	La Saulaye	X	257178
		Y	2299025
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation et pédologie	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun			

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Cultures sur sols hydromorphes, pâtures à grands joncs, prairies à jonc acutiflore, Prairie sde transition à hautes herbes, saulaies marécageuse, bois marécageux d'aulnes, plantations.

Usage

Pâturages, sylvicultures, chasse

Relation au cours d'eau le plus proche

Berges mérécageuses

Surface (m²)

151044

Environnement immédiat

Bois, prairies, cultures, exploitation agricoles

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

LA VILAINE DE L'ISAC (NC) A LA R DE L'ETIER (NC)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Fort

Intérêt

Cette vaste zone marécageuse, en grande partie boisée, mais également associée à des prairies extensives, est particulièrement favorable à une grande diversité biologique. Une étude plus approfondie sur ce secteur permettrait d'en révéler tout le potentiel.

Commentaire

La présence d'Agrion de mercure a été mise en évidence sur la partie aval du ruisseau lors des inventaires Natura 2000 du marais de Vilaine.

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
22	La Ville Gauthier Nord	X	256358
		Y	2298408
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	plan d'eau et sa bordure	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun			

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone	
Plan d'eau	
Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Ancien lavoir et fontaine	Source du ruisseau
Surface (m²)	Environnement immédiat
17	Bord de route, bois
Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)	
LA VILAINE DE L'ISAC (NC) A LA R DE L'ETIER (NC)	

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Cette petite fontaine sert de point d'eau aux riverains pour divers usages. Les potentialités écologiques sont faibles mais elle représente la source du ruisseau canalisé dans le fossé de route.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
23	Logerais	X	252260
		Y	2298014
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	partielle	végétation caractéristique	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Pâtures à grands joncs, plans d'eau

Usage

Pâturages

Relation au cours d'eau le plus proche

Source et berges

Surface (m²)

16455

Environnement immédiat

Prairies de pentes

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

La partie haute est composée de prairies dans le fond d'un talweg très encaissé. La zone d'alimentation du ruisseau est ainsi protégée des cultures voisines. Ce ruisseau alimente une série d'étang dans la propriété du Château. La présence d'Argion de mercure a été signalée lors des inventaires du sites Natura 2000.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
24	La Gréhandière	X	255557
		Y	2299723
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Prairies à jonc diffus, bois de bouleaux humides, saulaie marécageuse, cultures sur sols hydromorphes, bois riverain

Usage

Fauche, culture, chasse

Relation au cours d'eau le plus proche

Berges et source, en partie, du cours d'eau

Surface (m²)

53645

Environnement immédiat

Prairies, cultures, habitations

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Cette zone humide forme un espace tampon entre les cultures et le ruisseau. Elle abrite également de nombreuses petites sources qui alimentent le ruisseau.

Commentaire

La partie haute de la zone est partiellement cultivée, le ruisseau y est particulièrement surcreusé.

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
25	Mandin	X	258237
		Y	2298459
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone	
Prairies à jonc diffus, magnocariçaies à Carex riparia	
Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Aucun	Ancien lit du ruisseau dévié dans un fossé
Surface (m²)	Environnement immédiat
2153	Prairies, Haies bocagères
Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)	
LA VILAINE DE L'ISAC (NC) A LA R DE L'ETIER (NC)	

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Cette zone ne présente pas de caractéristique exceptionnelle mais est directement en contact avec le marais de Vilaine.

Commentaire

La zone pourrait être incluse dans le périmètre natura 2000 du marais de Vilaine.

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
26	La Ville Mahau	X	258280
		Y	2298828
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	plan d'eau et sa bordure	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone	
Plan d'eau	
Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Ancien lavoir renové	En partie source du ruisseau
Surface (m²)	Environnement immédiat
21	Bois
Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)	
LA VILAINE DE L'ISAC (NC) A LA R DE L'ETIER (NC)	

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

La présence plusieurs sources et de très petites mares (non cartographiable à cette échelle) peut être favorable à la reproduction des amphibiens. A rechercher !

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
27	Mares des Rochelles	X	258282
		Y	2299999
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	partielle	plan d'eau et sa bordure	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone	
Plan d'eau	
Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Point d'eau pour le bétail	Source busée jusqu'au fossé de route
Surface (m²)	Environnement immédiat
499	Prairies
Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)	
LA VILAINE DE L'ISAC (NC) A LA R DE L'ETIER (NC)	

CONCLUSION

Intérêt écologique
Moyen
Intérêt
Cette mare, en cours d'atterrissement, est envahie par des massettes.
Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
28	Les Landriaux	X	253865
		Y	2299365
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Saulaies, prairies à agripyre et rumex, bois de bouleaux humides, prairies à jonc acutiflore, lande humide à bruyère à quatre angles, prairies à jonc diffus, bois d'aulne, pâtures à grands joncs.

Usage

Pâturage en partie, chasse

Relation au cours d'eau le plus proche

Sources et berges du cours d'eau

Surface (m²)

73715

Environnement immédiat

Prairies, bois de pins, cultures

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS

CONCLUSION

Intérêt écologique

Fort

Intérêt

La présence de landes humides à bruyère à quatre angles et bruyères ciliées, associée à diverses formations humides à tendance acidiphiles et oligotrophes, confèrent un intérêt particulier à cette zone. C'est également une zone de sources qui alimentent deux ruisseaux.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
29	Les Alliers	X	253647
		Y	2296798
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Zone humide remarquable du SAGE Vilaine	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone	
Prairies à joncs diffus, pâture à grands joncs	
Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Fauche, élevage avicole	Zone inondable du marais de Vilaine
Surface (m²)	Environnement immédiat
137532	Prairies, cultures
Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)	
LA VILAINE DE L'ISAC (NC) A LA R DE L'ETIER (NC)	

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Ces berges marécageuses de la vilaine ne sont pas incluses dans le périmètre Natura 2000 mais possèdent cependant un végétation caractéristique.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
30	Bois joli	X	255542
		Y	2299050
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée et communale		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Bois riverains, bois de bouleaux humides, saulaies, plantations, formation à Phalaris arundinacea, prairies à agropyre et rumex, végétations du bord des eaux courantes.

Usage

Pâturage en partie

Relation au cours d'eau le plus proche

Berges et sources principales du cours d'eau

Surface (m²)

51842

Environnement immédiat

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Ces zones humides sur les zone de sources nons drainées assurent un soutien aux débits d'étiage du cours d'eau. La diversité des formations végétales présentes confère un certaine diversité biologique à ce secteur.

Commentaire

On note une très fortes dégradation du ruisseau par un pâturage non maitrisé dans la partie en aval de la zone. Le cours d'eau est totalement dégradé, occasionnant des départs importants de matière en suspension vers le marais.

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
31	Lande de la Vigne	X	253286
		Y	2299280
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation caractéristique	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone	
Bois de bouleaux humides	
Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Chasse	Source
Surface (m²)	Environnement immédiat
20154	Cultures, bois de pins
Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)	
R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS	

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Ce bois galerie occupe le fond de talweg jusqu'au marais. Il alimente un petit ru et forme un espace tampon entre les cultures et le ruisseau.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
32	Goule des Vaux	X	255949
		Y	2301355
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Prairies de transition à hautes herbes, pâture à grand jonc, bois d'aulnes marécageux, saulaie, prairie à juncs acutiflore, Bois de bouleaux à sphaigne, plans d'eau.

Usage

Pâturage, chasse

Relation au cours d'eau le plus proche

Source de plusieurs ruisseaux

Surface (m²)

117598

Environnement immédiat

Bois de pins, prairies, cultures

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS

CONCLUSION

Intérêt écologique

Fort

Intérêt

La présence d'un lande humide à bruyère à quatres angles et d'osmonde royal confère un intérêt écologique particulier cette zone d'émergence. La présence de plusieurs mares à la végétation aquatique abondante (potamot, radeaux de jonc bulbeux), dans ce contexte de prairies paturées et de boisements, peut être particulièrement favorable aux amphibiens.

Commentaire

Cette zone située à la jonction des formations gréseuses (au nord) et schisteuses (au sud) abrite de nombreuses sources qui alimentent plusieurs ruisseaux et zone humides

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
33	La Guerche	X	254231
		Y	2298337
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	partielle	plan d'eau et sa bordure	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone	
Plan d'eau	
Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Ornement	Source drainée
Surface (m²)	Environnement immédiat
38	Habitations
Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)	
LA VILAINE DE L'ISAC (NC) A LA R DE L'ETIER (NC)	

CONCLUSION

Intérêt écologique
Faible
Intérêt
Cette mare alimentée par des drainages représente la source du ruisseau.
Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
34	De Bernard à l'Etang	X	255756
		Y	2300382
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Pâture à grands joncs, plantation de peuplier, plans d'eau, cultures su sols hydromorphes, prairies humides modifiées, bois riverains

Usage

Pâturage, plantation

Relation au cours d'eau le plus proche

Berges et zones inondables du ruisseau

Surface (m²)

78894

Environnement immédiat

Prairies, cultures, habitations

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Hormis un secteur partiellement cultivée le long du ruisseau l'ensemble de la zone est occupée par des boisements ou des prairies permanentes. On note la présence d'une petite source adjacente au cours d'eau principal, donnant naissance à un petit ru.

Commentaire

La partie centrale de la zone est fortement dégradée (culture et surcreusement du ruisseau) mais également la plantation de peuplier, dans la partie en amont, desherbée chimiquement (pollution et forte érosion des berges)

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
35	Kergo d'en Haut	X	254844
		Y	2299459
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Saulaies, marécageuses, bois marécageux, saulaies à sphaignes, fourré à Myrica gale, végétation du bord des eaux courantes, pâtures à grands joncs.

Usage

Chasse, une petite partie paturée

Relation au cours d'eau le plus proche

Sources du ruisseau

Surface (m²)

31901

Environnement immédiat

Bois de pins, prairies, habitations

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS

CONCLUSION

Intérêt écologique

Fort

Intérêt

Ces zone de source dans un contexte boisé abrite une faune et une flore particulièrement intéressante. On note la présence de fourré à piment royale, de tritons palmés (et très probablement d'autres espèces), de bois marécageux à sphaignes. La présence de Renoncule a feuille d'ophioglosse serait à confirmer.

Commentaire

La fermeture du milieu est une des menaces qui pèsent sur les espèces cités précédemment.

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
36	Kergal	X	256438
		Y	2298116
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne			
Inventaire ou protection existante	Propriété		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone	
Prairies à agropyre et rumex, bois riverains	
Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Fauche	Ancien lit du cours d'eau
Surface (m²)	Environnement immédiat
10983	Prairies, habitations
Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)	
LA VILAINE DE L'ISAC (NC) A LA R DE L'ETIER (NC)	

CONCLUSION

Intérêt écologique
Fort
Intérêt
La partie boisée en aval de la zone est recensée comme un site potentiellement favorable au pic prune (<i>Osmoderma eremita</i>) ce qui confère un intérêt écologique particulier à cette zone
Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
37	Le Bois Rio	X	252390
		Y	2299293
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Prairies humides modifiées, Pâtures à grands joncs, saulaie marécageuse, fossés à butte de sphaigne

Usage

Pâturage

Relation au cours d'eau le plus proche

Bergs et sources partielles

Surface (m²)

27387

Environnement immédiat

Prairies, cultures, bois

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS

CONCLUSION

Intérêt écologique

Fort

Intérêt

La partie haute de la zone est drainée par une série de fossés orthogonaux au ruisseau principal. Ceux-ci sont colonisés par des sphaignes formant des coussinets denses. Une prospection à une période plus favorable pour la flore permettrait peut être de mettre en évidence quelques espèces peu communes.

Commentaire

Un grande partie du ruisseau en aval est busée

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
38	La Grée des Marais	X	252865
		Y	2299511
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	plan d'eau et sa bordure	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Plan d'eau, prairies de transition à hautes herbes

Usage

Loisir, ornement

Relation au cours d'eau le plus proche

Plan d'eau situé sur des sources

Surface (m²)

3095

Environnement immédiat

Bois, prairies

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

R DE L'ETIER & SES AFFLUENTS

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Ce plan d'eau d'ornement n'est pas excessivement entretenue. Le contexte boisé peut être favorable à l'avifaune et à quelques amphibiens malgré les berges un peu abruptes

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
39	Mare de Ker Anna	X	258239
		Y	2299664
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	partielle	plan d'eau et sa bordure	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone	
Plan d'eau	
Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Loisir, ornement	Aucune
Surface (m²)	Environnement immédiat
730	Jardin, cultures, haies bocagères résiduelles
Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)	
LA VILAINE DE L'ISAC (NC) A LA R DE L'ETIER (NC)	

CONCLUSION

Intérêt écologique
Faible
Intérêt
Etant donnée le contexte les potentialités écologiques semblent faibles.
Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
40	Ker Anna	X	257932
		Y	2299567
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	pédologie (trace d'hydromorphie)	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Prairies à agropyre et rumex, culture sur sols hydromorphes

Usage

Pâturage, culture

Relation au cours d'eau le plus proche

Source

Surface (m²)

1653

Environnement immédiat

Cultures, prairies, haies bocagères

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

LA VILAINE DE L'ISAC (NC) A LA R DE L'ETIER (NC)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Faible

Intérêt

Une grande partie de la zone est cultivée, ce qui en limite fortement l'intérêt écologique.

Commentaire

Le ruisseau est alimenté par des drains provenant des parcelles de cultures situées en amont.

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
41	Brécéan	X	254635
		Y	2297291
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone	
Prairies à agropyre et rulex, plan d'eau, bois riverain	
Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Ancien lavoir	Source d'un suitelement humide (non cours d'eau)
Surface (m²)	Environnement immédiat
2365	Bois, prairies
Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)	
LA VILAINE DE L'ISAC (NC) A LA R DE L'ETIER (NC)	

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Cette zone de source comprend un ancien lavoir et une mare aujourd'hui abandonnée. Ce sont néanmoins des sites potentiels pour la reproduction des amphibiens en lisière forestière.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
42	Quen	X	259360
		Y	2299036
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Bois de bouleau à sphaigne, bois de bouleau humide, saulaie, plans d'eau, prairies acides à molinie, Bois d'aulne marécageux, prairies à jons diffus, prairies humides modifiées.

Usage

Pâturage, chasse, exploitation sylvicole

Relation au cours d'eau le plus proche

Source de plusieurs ruisseaux

Surface (m²)

142973

Environnement immédiat

Bois, cultures, prairies, habitations, exploitation agricole

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

LA VILAINE DE L'ISAC (NC) A LA R DE L'ETIER (NC)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Fort

Intérêt

Cette zone de source est particulièrement diversifiées en termes d'usage et de végétation. La présence de prairies extensives, de boisements humides et de plusieurs mares offre un fort potentiel pour les amphibiens. A rechercher ! La présence d'Agrion de mercure é été mise en évidence lors des inventaires du site natura 2000 du marais de Vilaine

Commentaire

La zone est directement connectée au marais de Vilaine

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
43	Le Chêne	X	259846
		Y	2299035
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Pâtures à grands joncs, saulaie.

Usage

Pâturage

Relation au cours d'eau le plus proche

Source

Surface (m²)

6483

Environnement immédiat

Prairies, cultures

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

LA VILAINE DE L'ISAC (NC) A LA R DE L'ETIER (NC)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Cette zone humide borde le ruisseau jusqu'au marais de vilaine. La végétation bien que banale est caractéristique. Le contexte bocager peut être favorable à la biodiversité

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
44	Le Village	X	256552
		Y	2298967
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	partielle	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Pâtures à grands joncs, bois riverain.

Usage

Pâturages

Relation au cours d'eau le plus proche

Source et berges

Surface (m²)

26558

Environnement immédiat

Prairies, lagunage communale

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

LA VILAINE DE L'ISAC (NC) A LA R DE L'ETIER (NC)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Cette zone humide de fond de vallon ne présente pas de caractère exceptionnel mais possède cependant une flore caractéristique. Elle est directement connectée à la zone humide marécageuse de la Saulaye ce qui lui confère une certaine potentialité écologique

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
45	Le Bois des terres	X	257432
		Y	2299925
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	partielle	plan d'eau et sa bordure	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone	
Plans d'eau	
Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
ancienne carrière	Aucune
Surface (m²)	Environnement immédiat
1694	Bois, prairies
Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)	
LA VILAINE DE L'ISAC (NC) A LA R DE L'ETIER (NC)	

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Ces trois mares, d'anciennes carrières, peuvent abriter différents amphibiens en période reproduction. A rechercher !

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
46	De Le Bignon à Cado	X	253181
		Y	2297499
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Plans deau, saulaie, pâtures à grands joncs, bois riverains, prairies à jonc diffus.

Usage

Pâturage, ornement (plan d'eau)

Relation au cours d'eau le plus proche

Source partielle et berges

Surface (m²)

52637

Environnement immédiat

Prairies, cultures, haies bocagères, habitations

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

LA VILAINE DE L'ISAC (NC) A LA R DE L'ETIER (NC)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

La zone comprend un plan deau de grande superficie (1,6 ha) aux berges très entretenues et pentues. Le reste de la zone est composée de zone humides étroites dans le fond des talwegs. La flore est banale mais caractéristique.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
47	Bodillo	X	253752
		Y	2297715
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation et pédologie	
Inventaire ou protection existante	Propriété		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Cultures sur sols hydromorphes, bois riverains, saulaie marécageuse, plan d'eau

Usage

Une faible superficie est cultivée

Relation au cours d'eau le plus proche

Sources importantes

Surface (m²)

3672

Environnement immédiat

Prairies, cultures

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

LA VILAINE DE L'ISAC (NC) A LA R DE L'ETIER (NC)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

La saulaie marécageuse et la mare pourrait accueillir de nombreux amphibiens en période de reproduction. A rechercher !

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
48	Kergal	X	255948
		Y	2297976
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Plan d'eau, prairies humides modifiées.

Usage

Plan d'eau d'ornement, prairie temporaire

Relation au cours d'eau le plus proche

Source et berges

Surface (m²)

5796

Environnement immédiat

Prairies, cultures

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

LA VILAINE DE L'ISAC (NC) A LA R DE L'ETIER (NC)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Faible

Intérêt

Le plan d'eau principales en cours d'atterrissement est colonisé par des roseaux (Phragmites communis). Les prairies humides sont fortement dégradées par l'alterance culture - prairie.

Commentaire

La source du ruisseau est matérialisée par un ancien lavoir.

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
49	Pellouan	X	255796
		Y	2297753
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation et pédologie	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Jonchaie haute marécageuse, prairies a rgopyre et rumex, bois riverains, saulaie, cultures sur sols hydromorphes, plantations de peupliers.

Usage

Cultures, pâturages

Relation au cours d'eau le plus proche

Berges

Surface (m²)

33882

Environnement immédiat

Prairies, cultures, potager, bois.

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

LA VILAINE DE L'ISAC (NC) A LA R DE L'ETIER (NC)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

Cette zone humide occupe le fond du talweg très prononcé dans une succession de milieux plus ou moins anthropisés.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
50	Brandumois	X	255156
		Y	2298030
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation et pédologie	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Plan d'eau, pâtures à grands joncs, saulaie, cultures sur sols hydromorphe

Usage

Cultures, pâturage, ornement

Relation au cours d'eau le plus proche

La mare est une des sources du ruisseau

Surface (m²)

1555

Environnement immédiat

Habitation, cultures, prairies

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

LA VILAINE DE L'ISAC (NC) A LA R DE L'ETIER (NC)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Faible

Intérêt

La zone de source, matérialisée par la mare et un lavoir, est fortement dégradée par un entretien chimique des ses abords. Le ruisseau qui en découle est également fortement influencé et a été dévié dans le fossé de route. Un suietement humide persiste encore dans l'ancien lit.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
51	La Frênaie	X	254971
		Y	2298244
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation hygrophile	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone

Prairies à grands joncs, bois riverain, prairie à jonc diffus, végétation du bords des eaux courantes, saulaie, plans d'eau, prairies humides modifiées

Usage

Pâturage

Relation au cours d'eau le plus proche

berges et sources secondaires

Surface (m²)

20596

Environnement immédiat

Prairies bois

Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)

LA VILAINE DE L'ISAC (NC) A LA R DE L'ETIER (NC)

CONCLUSION

Intérêt écologique

Moyen

Intérêt

L'intérêt de cette zone réside dans la présence de nombreuses sources sur le versant sud du talweg.

Commentaire

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
52	Les Frauches	X	254430
		Y	2298136
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	végétation et pédologie	
Inventaire ou protection existante	Propriété		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone	
Saulaies, cultures sur sols hydromorphes, plantations de peupliers	
Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Cultures	Sources drainées
Surface (m²)	Environnement immédiat
11408	Cultures, bois
Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)	
LA VILAINE DE L'ISAC (NC) A LA R DE L'ETIER (NC)	

CONCLUSION

Intérêt écologique

Faible

Intérêt

Cette zone est particulièrement dégradée par le drainage des zones humides de la zone de source du ruisseau et l'absence total de réseau bocager qui accélère les transferts de polluant de l'amont vers l'aval.

Commentaire

--

FICHE DESCRIPTIVE

IDENTIFICATION DE LA ZONE HUMIDE

Identifiant	Nom de la zone humide	Coordonnées Lambert (m)	
53	La Denizaie	X	255291
		Y	2298299
Commune	Accessibilité	Critère de délimitation	
Béganne	oui	plan d'eau et sa bordure	
Inventaire ou protection existante	Propriété		
Aucun	Privée		

CARACTERISTIQUES

Typologies CORINE Biotopes rencontrées sur la zone	
Plan d'eau	
Usage	Relation au cours d'eau le plus proche
Abreuvoir bétails	Source
Surface (m²)	Environnement immédiat
25	Haies bocagères, prairies
Zone hydrographique (selon BD Carthage IGN)	
LA VILAINE DE L'ISAC (NC) A LA R DE L'ETIER (NC)	

CONCLUSION

Intérêt écologique
Moyen
Intérêt
Cette mare se situe sur une zone d'érmergence du ruisseau.
Commentaire

Annexes 2 : Compte rendu des réunions « Comité de pilotage zone humide »

Le lancement de l'inventaire des zones humides débute par la mise en place d'un groupe de travail « zone humide » chargé de piloter l'étude et d'aider le bureau d'étude dm.EAU à réaliser un inventaire exhaustif des zones humides de la commune. Ce groupe réunit autant que possible des pêcheurs, des agriculteurs, des conseillers municipaux, des associations environnementalistes et toutes personnes susceptibles de bien connaître le territoire communal. Il s'agit bien de mettre autour d'une table des personnes ayant une bonne connaissance du terrain pour valider le travail effectué.

8 janvier 2008 :

Une première entrevue avec Monsieur le Maire a permis de présenter la démarche d'inventaire et de mettre en place le groupe de travail. Le groupe de travail mis en place a l'occasion de l'inventaire des cours d'eau, réalisé par l'IAV, a été repris pour l'inventaire des zones humides.

29 janvier 2008

Une première carte des zones humides et cours d'eau de la commune est présentée au groupe de travail composé en grande partie par des agriculteurs mais aussi des conseillers municipaux. L'animateur du bassin du Trévelot était également présent lors de cette présentation. Il a également participé activement sur le terrain, en accompagnant le bureau d'étude dm.EAU lors de l'inventaire. Les associations environnementalistes (ERB et SEPNB) ont également été conviées à participer au groupe de travail.

Chaque point est vu l'un après l'autre et l'ensemble des zones identifiées est discuté. C'est également le moment de récupérer des informations sur les usages et sur l'histoire de certaines zones.

Un certain nombre de zones n'ayant pas encore été prospectées, des rendez vous ont été pris avec les membres du groupe de travail connaissant bien les zones concernées, afin qu'ils participent, sur le terrain, à l'inventaire.

La photo ci-contre illustre la démarche participative mise en place. L'animateur du bassin versant du Trévelot et un agriculteur accompagnant le technicien du bureau d'étude dm.EAU sur le terrain.



Photo 5 : Membres du groupe de travail sur le terrain

15 février 2008

La carte complète est présentée au groupe de travail afin de vérifier l'exhaustivité de l'inventaire et d'exposer les observations faites sur le terrain depuis la dernière réunion. Les secteurs non visités lors de la première session de terrain sont présentés au groupe de travail. Les résultats présentés étant satisfaisants une période d'affichage publique est programmée pour tout le mois de mars 2008.

Vendredi 28 mars 2008

Une permanence publique est assurée par le cabinet dm.EAU et l'animateur du bassin versant du Trévelot, de 14h à 17h30, suite à l'affichage public de la carte durant le mois de mars.

De nombreux agriculteurs et habitants de la commune sont venus se renseigner et consulter les cartes des zones humides. Aucun périmètre des zones recensées n'est contesté malgré les inquiétudes de certains exploitants agricoles.

Une petite erreur a été mise en évidence par un habitant de la commune venu vérifier le statut (humide ou pas) de certains de ses terrains. Une petite prairie humide à proximité de la Gréhandière avait été oubliée. Immédiatement après la permanence, le cabinet dm.EAU s'est rendu sur le terrain avec le propriétaire concerné pour vérifier les caractéristiques de la prairie. La présence d'une végétation hygrophile abondante à confirmer le diagnostic du propriétaire.

Une observation est faite sur l'absence d'un ruisseau prenant sa source à proximité du lieu-dit Ker Anna et rejoignant le fossé de la D20 en aval. Une sortie de terrain est donc programmée pour caractériser cet écoulement.

Lundi 5 mai 2008

Après un retour de terrain suite à la permanence publique, un ruisseau non répertorié sur la carte présentée le 28 mars a été identifié. Il a donc été décidé de réunir une dernière fois le groupe de travail pour valider cette modification en présence des propriétaires et exploitants des terrains riverains.

Monsieur Leclaire, particulièrement concerné par ce ruisseau à été convié à la réunion du groupe de travail. Il n'a pas participé à la réunion et ne s'est pas manifesté suite au courrier que le groupe de travail lui a adressé pour lui faire part de cette modification.

La carte des zones humides et des cours d'eau sera donc validée par le conseil municipal suite à cette dernière réunion du groupe de travail.

Annexes 3 : Rappel réglementaire sur les zones humides et les cours d'eau

➤ **Interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires** (Insecticide, herbicide....) à moins d'un mètre de tous fossés (sec ou humide), des cours d'eau et des plans d'eau.

Arrêté préfectoral du 4 avril 2005

➤ Tous **travaux sur un cours d'eau, busage, curage, déviation**, etc...doivent faire l'objet d'une déclaration ou d'une demande d'autorisation auprès de la police de l'eau (DDAF) en fonction de la nature et de l'importance des travaux à réaliser, mais aussi en fonction du cours d'eau lui-même. Contacter directement la police de l'eau (DDAF) pour connaître les démarches à suivre.

Décret n°93-743 du 29 mars 1993 modifié le 18 juillet 2006 (loi sur l'eau)

➤ Toutes **créations, vidanges ou curages de plan d'eau** doivent faire l'objet d'une déclaration ou d'une demande d'autorisation auprès de la police de l'eau (DDAF) en fonction de la nature et de l'importance des travaux à réaliser.

Décret n°93-743 du 29 mars 1993 modifié le 18 juillet 2006 (loi sur l'eau)

➤ Tous **travaux affectant une zone humide** (assèchement, mise en eau, remblai, imperméabilisation) sont soumis à déclaration ou autorisation selon superficie de la zone humide

Déclaration pour des surfaces de 0,1 à moins de 1 Ha

Autorisation pour des surfaces supérieures à 1 Ha

Décret n°93-743 du 29 mars 1993 modifié le 18 juillet 2006 (loi sur l'eau)

➤ **Le remblaiement et le drainage des zones humides** y compris par fossé drainant sont interdits (applicable aux agriculteurs)

Arrêtés préfectoraux du 23 novembre 2005 (article 4.8.1) relatif au troisième programme d'action à mettre en oeuvre en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole

➤ Consulter les **règlements des nouveaux documents d'urbanisme** pour connaître les règles spécifiques qui s'appliquent aux zones humides sur votre commune. Ils reprennent le plus souvent les règles citées précédemment en les adaptant parfois au contexte local.

NB : Cette liste ne se veut pas exhaustive en matière de réglementation applicable aux cours d'eau et aux zones humides, mais elle reprend les principaux textes.

Annexes 4 : Les zones humides en images



Photo 11 : Une zone humide cultivée et partiellement drainée. L'impact sur le ruisseau en aval est significatif



Photo 10 : Surpâturage en bordure de ruisseau, le départ de matière en suspension en cas d'averse est inévitable



Photo 9 : Un petit ruisseau bien préservé. Les méandres et la présence de sous-berges sont caractéristiques



Photo 8 : Une mare riche en végétation aquatique. Idéal pour la reproduction de certains amphibiens



Photo 7 : Le piment royal (*Myrica gale*). Un arbrisseau rare des milieux humides tourbeux.



Photo 6 : Un mâle de triton palmé (*Triturus helveticus*). Bien que relativement commun, il atteste de la bonne qualité de l'hydrosystème.